

Montréal, le 20 juillet 2009

Par messenger

M^e Éric Fraser
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d’approbation de l’entente relative à la suspension temporaire des activités de production d’électricité à la centrale de Bécancour intervenue entre Hydro-Québec distribution et TransCanada Energy Ltd
Dossier de la Régie : R-3704-2009**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, **sous pli confidentiel**, la question 3 de la demande de renseignements no. 1 que la Régie adresse ce jour au Distributeur relativement au dossier mentionné en titre.

Tel que prévu à l’avis diffusé sur notre site Internet, la réponses à cette partie de la demande de renseignements devra nous parvenir, **sous pli confidentiel**, d’ici **12h, le 7 août 2009**.

Veuillez agréer, cher confrère, l’expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l’énergie

VD/mdl

P.j. sous pli confidentiel